

M. Rose: Étant donné que le Canada a protesté contre cet essai nucléaire par une note, que la politique du gouvernement canadien est de s'opposer à tout essai nucléaire, et étant donné qu'un bateau canadien est menacé en haute mer, le ministre peut-il nous expliquer cette consternante timidité de la part des Affaires extérieures qui ferait honte au président d'une république de troisième ordre?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Des voix: Oh oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre pose la question de privilège.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler à l'honorable représentant que ce gouvernement, loin d'être timide, a protesté très énergiquement auprès du gouvernement français contre les essais d'armes nucléaires, quelles qu'elles soient.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas un privilège, c'est un abus.

Des voix: Bravo!

D'autres voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie, Je donnerai la parole au député pour une question supplémentaire mais il est évident que nous nous engageons dans un débat. Si le député veut poser une question supplémentaire, je lui donnerai la parole.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, des députés voisins prétendent que le ministre et moi-même devrions être à bord du *Greenpeace*.

Des voix: Bravo!

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je voudrais continuer avec ma question supplémentaire. Puisque le Canada a protesté contre cet essai par une note, et que le ministre l'a répété, comment le gouvernement peut-il consciencieusement s'abstenir de protester contre les conditions dans lesquelles se déroule cette initiative?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député admettra que c'est un argument et non une question.

* * *

• (1500)

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE QUE LA RÉGION DE SHERBROOKE SOIT RECONNUE COMME ZONE SPÉCIALE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

[L'hon. M. Sharp.]

Dirait-il si Sherbrooke sera considérée comme zone spéciale, vu le grand nombre de paroisses avoisinantes très dépeuplées qui sont situées dans la zone de Sherbrooke-Ouest?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je crois avoir fait une déclaration à la Chambre la semaine dernière à ce sujet. Je n'ai rien à ajouter pour le moment.

M. Latulippe: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre aurait-il des suggestions spéciales à faire pour inclure les paroisses situées aux environs de Sherbrooke dans une zone spéciale, soit en les détachant de Sherbrooke, soit en désignant les zones par comté plutôt que par région?

M. l'Orateur: Il me semble qu'il s'agit là d'instances de la part de l'honorable député, et je crois qu'il doit tenir pour acquis qu'elles ont été notées.

LA DÉSIGNATION DE NOUVELLES ZONES SPÉCIALES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Compte tenu de la déclaration qu'il faisait il y a deux semaines, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si des pourparlers sont actuellement en cours avec le gouvernement du Québec dans le but de déterminer de nouvelles zones spéciales pour la province de Québec et, dans l'affirmative, fera-t-il une déclaration à la Chambre d'ici la fin du mois?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, nous sommes en communication constante avec le gouvernement du Québec pour toutes sortes de raisons. Nous avons établi 45 conventions avec les provinces, et nous sommes continuellement en pourparlers.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle encore une fois aux honorables députés que la période des questions orales sera terminée dans quelques minutes et que s'ils posent cinq ou six questions supplémentaires à chaque question, nous n'en finirons jamais. De toute façon, la présidence donne la parole à l'honorable député de Lotbinière pour une dernière question supplémentaire sur ce sujet.

LA DISCUSSION DE LA DÉSIGNATION DES ZONES SPÉCIALES AVEC LES PROVINCES

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale.

Parmi les 45 sujets qu'il discute avec les gouvernements provinciaux, peut-il dire si le problème des zones spéciales est inclus ou non?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je réfère tout simplement le député à la déclaration que j'ai faite il y a une dizaine de jours. Je pense que si le député se donne la peine de lire les Débats, il y trouvera la réponse.